

## **Le Crédit Mutuel Arkéa renouvelle son engagement auprès de l'association All'Homme**

**Brest, le 20 décembre 2023** - Le Crédit Mutuel Arkéa, groupe bancaire coopératif et société à mission, annonce le renouvellement de son partenariat avec l'association All'Homme, chargée du suivi contractuel et de la mise en place technique de prestation de services environnementaux entre agriculteurs et entreprises privées. Ce partenariat vise notamment à renforcer le pouvoir de rétention en eau de plusieurs hectares de parcelles agricoles en amont du bassin quimpérois (29) qui est vulnérable aux inondations. Premier client de l'association il y a 3 ans, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite renforcer et renouveler son investissement aux côtés des acteurs agricoles du territoire, sous l'angle novateur de la contractualisation de prestations de services environnementaux.

Les prestations de Services Environnementaux sont des contrats volontaires qui rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou à maintenir les fonctionnalités environnementales de leurs parcelles, telles que des ressources et habitats pour la biodiversité, le stockage du carbone dans les sols et les haies, l'épuration de l'eau et la régulation des écoulements. Un paiement incitatif au résultat, au-delà de la seule compensation des coûts, permet d'assurer la prise de risque et d'accompagner durablement les transitions. En synergie, le marché de l'agriculture du Crédit Mutuel de Bretagne et le département Finance durable du groupe Crédit Mutuel Arkéa ont accompagné l'association All'Homme, dans la construction d'un cadre juridique qui permet aux entreprises privées de contribuer au financement de ces actions, tout en bénéficiant d'un reporting fiable, permettant de certifier les impacts de l'évolution des pratiques culturales.

Le premier contrat privé-privé de Prestation de Services Environnementaux a été signé il y a trois ans entre le Crédit Mutuel de Bretagne et l'association All'Homme. Il a permis à Philippe Boete, éleveur à Quéménéven (29), d'optimiser la couverture hivernale de ses zones humides, pour tenir compte de la vulnérabilité de son territoire aux inondations. Grâce au PSE, l'agriculteur a accepté d'élargir ses bandes enherbées et d'expérimenter la technique du semis de couvert sous maïs, jugée jusqu'ici trop coûteuse et risquée. Le reporting annuel a permis de dresser un bilan positif à l'issue des trois ans sur un plan technique, environnemental et sociétal ce qui a motivé le renouvellement du partenariat pour les trois prochaines années.

## **Un partenariat de sens, dans la continuité des convictions du groupe**

Engagés en faveur d'une agriculture durable et porteuse de solutions environnementales, Alli'Homme et le Crédit Mutuel Arkéa souhaitent, par le renouvellement de ce partenariat, renforcer la dynamique d'échange et d'accompagnement auprès des exploitations agricoles du territoire. La prise en compte des co-bénéfices biodiversité du projet constitue l'axe majeur de ce nouveau partenariat. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite démontrer par cette nouvelle étape la capacité des entreprises à contribuer aux enjeux environnementaux en étant les catalyseurs d'initiatives locales auprès des agriculteurs, apporteurs de solutions et cela dans le long terme.

Le soutien à l'association Alli'Homme illustre en ce sens les engagements pris par le Crédit Mutuel Arkéa dans l'accompagnement de ses parties prenantes dans les transitions environnementales.

Le développement des coopérations territoriales et l'engagement en faveur de la vitalité locale est un marqueur fort du Groupe Crédit Mutuel Arkéa qui dispose par ailleurs d'une politique sectorielle agricole et viticole, qui s'inscrit dans le prolongement de sa Raison d'être, visant à soutenir de manière inclusive et dans la durée ces secteurs clés de l'économie des territoires.

*“L'association et l'ensemble de ses membres sont très fiers de renouveler ce partenariat avec le Crédit Mutuel Arkéa. Nous allons pouvoir pérenniser les bénéfices des actions engagées sur le bassin quimpérois, tout en étoffant le suivi sur les co-bénéfices pour la biodiversité. Les Paiements pour Services Environnementaux constituent un effet levier indéniable et nous souhaitons renforcer l'accompagnement des agriculteurs dans la prise en main de leurs contributions environnementales, tout en permettant aux acteurs économiques privés de renforcer leur implication au service du collectif. L'association agit dans le sens du bien commun, en fédérant et en responsabilisant les acteurs locaux, autour des enjeux environnementaux de notre territoire tout en confortant le tissu économique agricole.”*

**– Jean-Alain Divanac'h, Président de l'association Alli'Homme –**

*“Première entreprise à signer un contrat de prestation environnementale avec Alli'Homme il y a trois ans, le Crédit Mutuel Arkéa est heureux d'annoncer son renouvellement. Groupe bancaire coopératif et société à mission depuis mai 2022, nous avons à cœur de servir le bien commun, en prenant part à des projets résolument ancrés dans le collectif de nos territoires. La transition écologique vers laquelle nous nous tournons nécessite depuis toujours une évolution des pratiques professionnelles, en adoptant des usages et outils respectueux de l'écosystème ambiant. Par ce partenariat, auquel les équipes du Crédit Mutuel de Bretagne ont fortement contribué, nous avons pour ambition de participer activement à cette transition, en accompagnant financièrement les principaux intéressés, les agriculteurs. Le secteur agricole est exposé à nombre de changements de réglementation vis-à-vis de cette transition écologique. En tant qu'entreprise du territoire, il nous semble essentiel de proposer une alternative économiquement durable, et socialement plus acceptable, au travers des PSE. La lutte contre le réchauffement climatique nous concerne tous, tous secteurs d'activité confondus, notre responsabilité est aussi d'y contribuer, avec solidarité de celles et ceux qui entretiennent notre territoire.”*

**– Dominique Trubert, Président de la Caisse de Bretagne de Crédit Mutuel Agricole\* –**

\*Créée en 1926 dans le sillage de l'Office central, la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole est issue du mouvement coopératif agricole breton. Elle est à l'origine du Crédit Mutuel de Bretagne. Cette entité spécialisée a pour principales missions de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique agricole de l'établissement bancaire, d'assurer un rôle bancaire en contre-garantissant les prêts à l'agriculture les plus importants accordés par les caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et d'exercer une fonction de représentation du Crédit Mutuel de Bretagne auprès des organisations professionnelles agricoles et des diverses instances spécialisées.

## **À propos de l'association Alli'Homme**

Alli'Homme est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général qui propose aux entreprises privées souhaitant agir pour l'environnement de financer des actions de proximité visant la préservation du climat, de la biodiversité, de l'eau, en partenariat avec les agriculteurs bretons. L'association s'appuie sur un conseil technique et scientifique constitué d'instituts de recherche, d'experts agronomes, de juristes, pour apporter des garanties d'efficacité aux financeurs. Le mécénat environnemental, la Responsabilité Sociétale des Entreprises, les contributions carbone volontaire des entreprises en compensation de leurs émissions résiduelles permettent une agilité de financement nouvelle qui permet de relocaliser les actions environnementales. L'association Alli'Homme mutualise les compétences techniques et juridiques nécessaires au déploiement, suivi et reporting de ces contrats privés innovants, au service du bien commun, et en soutien d'une agriculture locale, forte et engagée.

## **À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa**

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir ...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 189,1 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

**Contact presse** : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - [solen.deltour@arkea.com](mailto:solen.deltour@arkea.com)



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux **cm - arkea.com**